

Réf: Dossier N° : 24621

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ARVI COMMODITIES »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY Zone 4 C, Rue Pierre Marie Curie,  
 Résid. SANAA, 01 BP 209 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 18 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARVI COMMODITIES » .

Objet: La commercialisation de produits tropicaux notamment achat, importation, vente à l'exportation d'anacarde, de noix de cajou, de coton, de riz, de café et de cacao, sésame, de noix de coco.; Le négoce international ; L'import-export ; L'exploitation de minerais, la prospection et l'exploitation minière, le traitement des échantillons de minerais ; La commercialisation de minerais, négociation, l'achat, l'importation et la vente à l'exportation de diamants bruts ; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations sous quelque forme que ce soit, dès lors que lesdites activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Zone 4 C, Rue Pierre Marie Curie,  
 Résid. SANAA, 01 BP 209 ABJ 01

GERANT: Monsieur RAGHAVAKURUP SREEKUMAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13184 du 18/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10296 du 18/05/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

